

Ṭāhir al-Āḥḍar ḤAMRŪNĪ, *Minhağ Abī 'Alī al-Marzūqī fī šarḥ al-ši'r*. Tunis, *al-Dār al-tūnisiyya li'l-našr*, 1984. In-8°, 296 p.

Originaire d'Iṣfahān, al-Marzūqī alla étudier le *Kitāb* de Sibawayhī à Bağdād, sous la direction du grand grammairien Abū 'Alī al-Fārisī, puis revint dans sa ville natale où il fut précepteur des enfants des princes bouyides jusqu'à sa mort survenue en 421/1030. Grammairien et lexicographe, al-Marzūqī est l'auteur d'une douzaine d'ouvrages, dont les plus célèbres sont des gloses (ṣurūḥ) sur deux œuvres poétiques : le *K. al-Hamāsa* d'Abū Tammām et le *K. al-Mufaddaliyyāt* d'al-Ḍabbī. C'est en se basant sur ces deux ouvrages (dont le premier est seul édité) que Ṭ. Ḥamrūnī étudie la méthode d'al-Marzūqī dans ses gloses sur la poésie arabe.

Après avoir rappelé ce qu'étaient les gloses sur la poésie avant al-Marzūqī, qu'elles soient de tendance grammaticale et lexicale, ou de tendance critique et rhétorique (chap. I), l'auteur examine le problème de la transmission (*riwāya*) de la poésie et des gloses chez al-Marzūqī (chap. II) ; il analyse ensuite les grandes questions de critique théorique qu'al-Marzūqī expose dans sa préface au *Šarḥ K. al-Hamāsa*, et la critique appliquée telle qu'elle se manifeste dans ses gloses (chap. III) ; il termine son étude par une comparaison entre la méthode d'al-Marzūqī et celle de trois grands glossateurs postérieurs : al-Ma'arrī, al-Tibrīzī et al-Mustawfī.

Grâce à l'ouvrage de Ṭ. Ḥamrūnī, la place éminente qui revient à al-Marzūqī dans le développement de la critique poétique, apparaîtra mieux aux historiens de la littérature arabe.

Gérard TROUPEAU  
(E.P.H.E., Paris)

André ROMAN, *Etude de la phonologie et de la morphologie de la koinè arabe*. Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 1983. 2 vol. in-8°, 1190 p.

L'objet de ce travail est la caractérisation interne de l'état de langue fonctionnant comme *koinè* au VIII<sup>e</sup> siècle et que l'auteur définit comme un usage « politique », c'est-à-dire non domestique. Son analyse est principalement informée par la description de Sibawayhī dans le *Kitāb*. Pour ce qui concerne plus particulièrement l'étude du consonantisme, des comparaisons sont établies avec des traitements différents dus à d'autres grammairiens arabes, notamment al-Ḥalīl, contemporain de Sibawayhī, et Avicenne dont les *Asbāb ḥudūt al-hurūf* sont postérieurs de trois siècles. Ces comparaisons tendent en premier lieu à éclairer l'identification et la définition de certaines unités du système phonique ; elles contribuent également à présenter les principes d'analyse et de classement des auteurs cités. Chaque fois que leur témoignage est invoqué, l'auteur fait figurer le texte arabe en transcription, avec une traduction et un commentaire philologique nourri d'éléments des discussions auxquelles a donné lieu l'interprétation de ces textes dans la littérature spécialisée.

Le traitement des unités de deuxième articulation, leur organisation en systèmes consonantique et vocalique, leur distribution régie par le système syllabique occupent une part importante de

l'ouvrage (p. 45-824). La partie intitulée « Les Formes » (825-1008) concerne les unités de première articulation, leur structure formelle et leur classement en tant qu'« unités de sens ».

L'appareil critique comprend, entre autres, un Index des termes techniques traduits « en fonction de l'interprétation proposée du système des sons de Sibawayhī et de la reconstruction phonologique qu'il fonde » et un Index correspondant des termes figurant chez Avicenne.

Le livre s'ouvre sur un Sommaire qui indique les grandes articulations de l'étude et se clôt sur une Table des Matières très détaillée qui fait office d'index général des formes, des notions et des règles formalisées.

Dans l'Introduction (15-44), l'auteur évoque brièvement le problème des rapports de la *koinè* arabe du VIII<sup>e</sup> siècle avec les variétés dialectales coexistant avec elle et qu'il nomme les « langues tribales ». Dans l'épineuse question, controversée et toujours ouverte, des rapports de la *koinè* « politique » avec les variétés d'usage « domestique », pour reprendre la distinction utilisée par l'auteur, ce dernier se range résolument parmi ceux qui postulent la quasi-unicité des systèmes. Un des aspects de la dynamique du rapport est ainsi commenté : « Langue intertribale, elle (la *koinè*) est, linguistiquement, le *lieu commun* (souligné dans le texte) des langues tribales. Trop proche d'elles pour qu'une autre *koinè* puisse la concurrencer. Assez proche d'elles pour exister » (19). L'auteur considère également que la *koinè* arabe est au VIII<sup>e</sup> siècle une langue « vivante » et « créatrice ». Il juge de plus que le système des désinences flexionnelles est également vivant. L'argument donné est d'ordre essentiellement logique : systèmes syllabique et pausal tels qu'ils sont établis dans l'étude impliquent nécessairement, selon A. Roman, que l'*i'rāb* fût vivant. La rupture entre cet état de langue et les langues dites tribales se serait produite au siècle suivant sous l'effet, d'une part, de l'instauration de la « croyance en l'institution divine de la langue » et, d'autre part, avec la diffusion des langues tribales sur les terres acquises à l'Islam et devenues provinces de l'Empire arabe. C'est à ce moment-là que l'auteur situe l'apparition du fait de diglossie et le développement des langues qu'il nomme régionales, soit les « dialectes ». En raison de l'écart que présentent ces langues régionales par rapport à la langue littéraire perpétuant la *koinè* du VIII<sup>e</sup> siècle, A. Roman exclut la prise en compte des faits dialectaux dans toute tentative de reconstruction de l'état de langue qu'il vise à caractériser. On pourrait bien évidemment objecter que peu importe l'écart, si la régularité des correspondances peut être démontrée de façon systématique. A. Roman se présente comme un adversaire discret mais tenace des méthodes comparatives telles qu'elles lui paraissent utilisées pour reconstruire des états de langue dont la connaissance est susceptible d'éclairer l'histoire de la langue arabe. Il leur substitue une méthode de reconstruction purement interne, fondée sur la nécessaire et contraignante solidarité des systèmes particuliers fondant le système général d'une langue. Partant des catégorisations des grammairiens arabes pris comme sources, il reconstruit par la méthode interne un système phonique qu'il entend valider ensuite par référence aux lois de « phonétique générale » et par la prise en compte des acquis de la phonétique instrumentale et de ses théorisations. Ce faisant, il examine du point de vue qui est le sien toute une série de « problèmes » classiques dont traite la littérature spécialisée, comme par exemple, le contenu de l'opposition *maghūr* / *v* / *mahmūs*, ce qu'il nomme plaisamment les « avatars » du *qāf*, auxquels s'ajoutent ceux du *dād*, l'organisation du système des emphatiques etc. Je laisse aux phonéticiens et aux comparatistes interpellés le soin de tester les hypothèses présentées par

l'auteur. Au terme de la lecture d'un ouvrage dont il faut souligner la rigueur, la clarté et l'honnêteté dans l'exposition des faits, je serais pour ma part tentée de conclure que je regrette l'emploi du terme de *koinè* pour désigner l'état de langue décrit. En effet, l'attachement à la notion d'emboîtement de systèmes rigoureux et contraignants et la recherche de cohérence purement interne s'accordent mal de l'emploi d'un terme qui suggère au contraire une extrême complexité de situations de communication linguistique caractérisées plutôt par la coexistence et la rivalité des systèmes.

Dans sa conclusion (1019), l'auteur écrit que « les langues régionales, après avoir assuré par leur existence, la stabilité de la *koinè* arabe, maintenant concourent à sa déstabilisation ». On peut remarquer que cette interprétation — dirons-nous pessimiste ?, — n'est pas celle d'un chercheur arabophone, Abderrahman Youssi, auteur d'une thèse de doctorat d'état<sup>(1)</sup> où il suggère que sous l'effet d'une scolarisation d'une ampleur sans précédent et sous l'influence des mass media, l'usage littéraire de l'arabe est en train de modifier profondément les systèmes dialectaux. Il reste évidemment à trancher maintenant si l'arabe dit médian est bien de l'arabe ?

Arlette ROTH  
(C.N.R.S., Paris)

Dionisius A. AGIUS, *Arabic Literary Works as a Source of Documentation for Technical Terms of the Material Culture*. Islamkundliche Untersuchungen, Band 98. Berlin, Klaus Schwarz Verlag, 1984. 375 p. Glossaires, Bibliographie.

La pénétration d'une langue écrite et parlée par une terminologie étrangère empruntée à d'autres civilisations est, aujourd'hui, un phénomène répandu, voire même banal, qui ne suscite guère ni de la curiosité scientifique ni de sentiments nationalistes ; mais l'étude de ce même phénomène dans la langue arabe des IX<sup>e</sup> et X<sup>e</sup> siècles et sa documentation par les textes méritent bien l'attention, et pas seulement celle des philologues.

C'est là le thème de ce volume, à l'origine une thèse de Doctorat (Ph.D.) soutenue à l'Université de Toronto en 1984. L'auteur avait pour objet d'étudier les termes techniques à partir des ouvrages littéraires du genre *adab* de la période correctement appelée celle de l'Arabe « classique », notamment depuis l'époque pré-islamique tardive jusqu'à l'époque 'abbāside. La problématique du sujet n'est pas inconnue ; on admet volontiers que la langue arabe a subi dans les premiers siècles de l'Islam une profonde transformation lorsqu'elle fut appelée, sous l'impact des civilisations anciennes du Moyen-Orient, à servir de véhicule à une civilisation matérielle en pleine croissance. Mais la question reste toujours de savoir comment et par quels moyens la langue de rudes nomades se transforme-t-elle en outil capable d'exprimer entre autres les raffinements matériels de la culture citadine ? Cette question est d'autant plus pertinente qu'il

<sup>(1)</sup> *L'arabe marocain médian : analyse fonctionnaliste des rapports syntaxiques et de la synchronie dynamique dans les corrélations des normes socio-*

*linguistiques et des formes phonologiques morphologiques*. Thèse de doctorat d'état. Paris III, 1986.